

Preuves de déménagement

Preuves acceptées

- Promesse ou acte d'achat d'une propriété
- Confirmation officielle de changement d'adresse à des services fédéraux dont :
 - Agence du revenu du Canada ;
 - Élection Canada ;
 - Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada ;
 - Service Canada.
- Confirmation officielle de changement d'adresse à des services provinciaux dont :
 - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
 - Élections Québec;
 - Emploi Québec
 - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
 - Régie de l'assurance maladie du Québec;
 - Retraite Québec;
 - Revenu Québec;
 - Société de l'assurance automobile du Québec.
- Compte de taxe de bienvenue
- Confirmation d'inscription portant adresse émise par un établissement d'enseignement reconnu (école secondaire, cégep, université)
- Confirmation d'inscription à un service public (effectif dans un délai de 3 mois ou moins) :
 - Électricité
 - Gaz
 - Téléphone, télédistribution ou internet résidentiel
- Confirmation officielle de changement d'adresse à une institution bancaire ou de crédit
- Bail (effectif dans un délai de 3 mois ou moins)

Preuves refusées

- Documents non-officiels
- Compte de taxes municipal ou scolaire adressé à l'ancien propriétaire
- Chèque personnalisé
- Carte professionnelle (d'affaire)
- Contrat d'embauche
- Carte d'hôpital
- Carte de club (Type Costco)